

## Conseil Municipal – mercredi 17 juillet 2015

Début : 18 h 10

Présent : LARRIPA Michel, BALAYE Jean-Pierre, IBANEZ Lydia, VERGE Carole, DUCHATEL Marie, GAMBUS Béatrice, LANDMANN Benoît

Secrétaire : DUCHATEL Marie

Absent : BALMIER Sylvie, GARESE Pierre, CARDONA Hubert, KONIECZNY Arnaud

Absent excusé :

- ✓ Délibération pour mise en place d'indemnités d'astreintes et de permanences
- ✓ Délibération pour choix des entreprises (Travaux de rénovation de l'école)
- ✓ Délibération pour libéralités reçues
- ✓ Point sur l'avancement du PLU
- ✓ Stationnement parking de la Mairie
- ✓ Questions diverses - Affaires communales

### 1) Délibérations :

- Délibérations pour mise en place d'astreintes et/ou permanences pour le personnel technique. L'objectif est de faire face à des cas d'urgence (fuites d'eau, évacuations bouchées...) tout en respectant la réglementation relative au personnel. *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- Délibération pour le choix des entreprises qui vont procéder à la rénovation de l'école. Les entreprises choisies sont JIMENEZ DECOR pour les travaux de peinture, isolation et de revêtement de sol et l'entreprise PEREZ pour les travaux de mise aux normes électriques. Le montant global des travaux s'élève à 11 591.90 € HT subventionnés à hauteur de 7 393.58 € HT. *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- Délibérations pour libéralités reçues => encaissement d'un chèque de 100 € suite à la location du foyer communal. *Adopté à l'unanimité des membres présents*

2) PLU : Un terrain à lotir est en projet dans le cadre du PLU. Les 4 propriétaires des parcelles concernées ont été contactées en vue de leur présenter le projet en détail et en vue d'obtenir leur accord de principe. Le principal intéressé n'a pas pu venir et il sera recontacté rapidement.

### 3) Stationnement parking de la Mairie :

Mme le Maire propose de réserver 2 places de ce parking pour les usagers de la Mairie. En effet elle a constaté que lors des permanences il était quasiment impossible de se garer à proximité de la mairie. Certaines personnes préfèrent renoncer à leur démarche et sont obligées de revenir. *Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité des membres présents.*

Affaires communales : Un projet de modification de la circulation est à l'étude (sens unique rue du Lavoisier et cote du Treil). La DDTM va être consultée afin de nous conseiller sur la réglementation.

Fin de la séance à 19 heures 20

Le Maire,  
Lydia IBANEZ